

Communiqué de presse

Dompierre, le 9 octobre 2023

Soutien à la formation continue en compétences de base – entre un financement en baisse et les exigences en augmentation

Dans son message FRI (formation, recherche et innovation), la Confédération prévoit une légère augmentation des fonds alloués aux organisations de la formation continue. Toutefois, dans le contexte économique actuel ceci équivaut à une baisse des prestations et de ce fait à une diminution du soutien aux personnes les plus fragiles, à savoir celles qui ne disposent pas de compétences de base suffisantes pour mener une vie autodéterminée et autonome. En parallèle, l'Etat et ses régions continuent à mettre en œuvre leur stratégie du « tout digital ».

En Suisse, alors que le niveau de formation ne cesse d'augmenter, 1 personne sur 6 ne dispose pas de compétences suffisantes en lecture et en écriture, 1 personne sur 10 a du mal à résoudre un problème de calcul courant et environ 20% de la population suisse n'a que peu ou pas de connaissances numériques de base. Loin d'être un phénomène de migration et d'âge, les personnes formées en Suisse et les jeunes sont tout aussi concernés par ces difficultés. L'abandon des guichets et la fin de la vente de billets par les chauffeurs de bus compliquent, et potentiellement renchérissent la vie d'une frange de la population déjà fragilisée au quotidien par des difficultés de compréhension et par la présence croissante des nouvelles technologies. Derniers en date, des régions fédérales, notamment la Postauto SA, mais aussi d'autres sociétés de transports, notamment la BLS, envisagent de ne proposer que l'achat digital des titres de transport d'ici 2035.

Si la nouvelle Loi sur la formation continue (LFco), entrée en vigueur en 2017, visait à y remédier, force est de constater aujourd'hui que son impact est tout relatif. Le rapport sur l'éducation 2023 démontre en effet clairement que les différences de participation entre les personnes hautement qualifiées et les personnes peu qualifiées sont très importantes et peu évolutives dans le temps selon les chiffres de l'Office fédéral des statistiques. Dans un pays comme la Suisse, dont le succès économique et la stabilité politique reposent en grande partie sur un bon niveau de formation de toute la population, continuer à mettre les moyens, aussi dans les domaines des compétences de base, est non seulement nécessaire, mais vital et garant d'une stabilité continue. Il est donc positif que la formation continue soit définie par le Conseil fédéral comme l'une des trois priorités de la politique nationale d'encouragement. Il est d'autant plus incompréhensible pour nous que le financement prévu ne corresponde pas du tout à cette priorisation. Les moyens proposés par le Conseil fédéral permettent au mieux de prolonger les mesures actuelles, mais en aucun cas de fixer une priorité ou d'atteindre les objectifs fixés en matière de politique de formation continue. Le cadre financier prévu doit impérativement être revu à la hausse, en particulier pour les prestations des organisations de la formation continue.

Nous appelons donc de nos vœux d'accompagner une évolution technologique inévitable par une mise à disposition des moyens permettant à toutes et à tous d'y participer. Cela permet d'éviter qu'une partie des personnes vivant en Suisse soient davantage marginalisées, au détriment de leur vie professionnelle, sociale et culturelle et à l'économie de continuer à disposer d'une main d'œuvre qualifiée et qui continue à l'être en se formant continuellement, sur son lieu de travail ou à titre personnel.



**Association
Lire et Ecrire**

Contact :

Silvia Hyka, secrétaire générale, silvia.hyka@lire-et-ecrire.ch, 026 676 91 21

Cécilia Cousin, responsable communication, cecilia.cousin@lire-et-ecrire.ch, 026 676 91 24

A propos de l'Association Lire et Ecrire

L'Association Lire et Ecrire s'engage, depuis sa fondation en 1988, pour que l'écrit soit accessible à toutes et tous. Chaque année, près de 200 cours sont suivis dans de nombreuses localités de Suisse romande. En plus de 30 ans d'existence, l'Association Lire et Ecrire a changé la vie de plus de 25'000 personnes confrontées à l'impossibilité de comprendre un texte simple.

Depuis 2018, l'Association Lire et Ecrire promeut plus largement l'accès aux compétences de base des adultes (lecture, écriture, calcul et informatique). Au près des professionnels de l'action social et des politiques, elle s'assure que la thématique soit prise en considération et que des mesures adaptées soient mises en œuvre.

Donner accès à l'écrit, c'est donner des outils pour mieux comprendre le monde, pour mieux s'y situer, pour développer ses capacités d'analyse et de réflexion critique, pour mieux agir socialement, économiquement, culturellement et politiquement. C'est permettre l'autonomie, la participation et l'intégration.

www.lire-et-ecrire.ch